

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE CABRIERES D' AVIGNON (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21840025700018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D AVIGNON

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE (3)

ANNEE 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	38
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	40
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	43
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	47

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	49
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	60
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	61

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	63
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	65
B3.2 - Etalement des provisions	67
B4 - Etat des charges transférées	68
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	69
B6 - Prêts	70
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	71
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	72
B7.3 - Etat des emprunts garantis	73
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	75
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	76
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	77
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	78
B7.8 - Autres engagements donnés	79
B7.9 - Autres engagements reçus	80
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	81
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	82
B9 - Etat du personnel	83
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	86
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	87
B11.2 - Liste des établissements publics créés	88
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	89
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	90
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	92
B13 - Opérations liées aux cessions	93
B14 - Etat des travaux en régie	94
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	96
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	97
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	98
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	99
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	101
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	102
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3500 habitants)	103
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3500 habitants)	104
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	105
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	106
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	107
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	108
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	109
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	110
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	112
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	113
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	114
D4 - Gestion des fonds européens	115
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	116
D6 - Actions de formation des élus	117
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	118
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	119
D9 - Identification des flux croisés	120
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	121
D11 - Décisions en matière de taux	123
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	124
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	125
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	127
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	128
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	129
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	130

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

88-25048857-202403-2024-01310E

de 3 500 habitants) - Cutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 872

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 069,31

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	813,34
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 004,29
3	Dépenses d'équipement brut / population	271,88
4	Encours de dette / population (2) (3)	299,36
5	DGF / population	18,54
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	60,55 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	86,53 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	27,07 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	29,81 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	19,01 %

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-19-1
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 transmises par les Services préfectoraux.

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00%
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 232 355,21	2 719 644,06	283 735,90	A1	771 024,75
Investissement	646 347,19	839 620,02	-316 657,02	A2	-123 384,19
Dont 1068		156 113,47			
Fonctionnement	1 586 008,02	1 880 024,04	600 392,92	A3	894 408,94

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 74 440,00		III + IV 133 515,00	B1	59 075,00
Investissement	I 74 440,00		III 133 515,00	B2	59 075,00
Fonctionnement	II 0,00		IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)			(6)
TOTAL	A1 + B1		830 099,75
Investissement	A2 + B2		-64 309,19
Fonctionnement	A3 + B3		894 408,94

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

- (1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
 (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
 (5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 74 440,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	59 500,00
209	Opération d'équipement n° 209	11 940,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au CR de l'exercice N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

08/08/2024 10:00:257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 133 515,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	133 515,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 586 008,02	G 1 880 024,04	
	Section d'investissement	B 646 347,19	H 839 620,02	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 600 392,92 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 316 657,02 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 2 549 012,23	= G + H + I + J 3 320 036,98	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 74 440,00	L 133 515,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 74 440,00	= K + L 133 515,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 1 586 008,02	= G + I + K 2 480 416,96	
	Section d'investissement	= B + D + F 1 037 444,21	= H + J + L 973 135,02	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 2 623 452,23	= G + H + I + J + K + L 3 453 551,98	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		402 967,80
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	59 046,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	449 920,93	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		508 966,93	402 967,80
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	206 528,76
13	Subventions d'investissement (1) (5)	33 233,79	10 574,48
16	Emprunts et dettes assimilées	104 146,47	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		137 380,26	217 103,24
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 646 347,19	II 620 071,04
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	63 435,51
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 63 435,51

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	646 347,19	II	683 506,55
--------------	---------	-------------------	----	-------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	316 657,02	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	156 113,47

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	963 004,21	II + IV + VI + VII	839 620,02
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-123 384,19		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	470 526,68	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	72 700,77
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	921 898,93	73 Impôts et taxes (sauf 731)	366 291,17
		731 Fiscalité locale	1 159 142,00
		74 Dotations et participations (1)	208 618,23
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	87 629,87	75 Autres produits de gestion courante (1)	42 237,90
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	30 697,00	013 Atténuations de charges (1)	29 538,26
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 510 752,48	Total recettes de gestion des services	1 878 528,33
66 Charges financières	11 445,33	76 Produits financiers	9,87
67 Charges spécifiques (1)	250,00	77 Produits spécifiques (1)	1 485,84
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	124,70	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 522 572,51	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 880 024,04

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	63 435,51	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 63 435,51	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 586 008,02	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 880 024,04
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 600 392,92

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 586 008,02	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 2 480 416,96
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	894 408,94
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	33 233,79	0,00	33 233,79
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	104 146,47	0,00	104 146,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	273 330,87		273 330,87
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	7 536,00	0,00	7 536,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	228 100,06	0,00	228 100,06
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		646 347,19	0,00	646 347,19

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté 316 657,02

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	470 526,68		470 526,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	921 898,93		921 898,93
014	Atténuations de produits	30 697,00		30 697,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	87 629,87	0,00	87 629,87
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	11 445,33	0,00	11 445,33
67	Charges spécifiques (9)	250,00	0,00	250,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	124,70	63 435,51	63 560,21
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 522 572,51	63 435,51	1 586 008,02

Pour information D 002 Résultat négatif reporté 0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	206 528,76	0,00	206 528,76
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	413 542,28	0,00	413 542,28
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		63 435,51	63 435,51
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		620 071,04	63 435,51	683 506,55

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	156 113,47
---	-------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	29 538,26		29 538,26
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	72 700,77		72 700,77
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	366 291,17		366 291,17
731	Fiscalité locale	1 159 142,00		1 159 142,00
74	Dotations et participations (8)	208 618,23		208 618,23
75	Autres produits de gestion courante (8)	42 237,90	0,00	42 237,90
76	Produits financiers	9,87	0,00	9,87
77	Produits spécifiques (8)	1 485,84	0,00	1 485,84
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 880 024,04	0,00	1 880 024,04

Pour information R002 Résultat positif reporté	600 392,92
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 198 587,98	646 347,19	74 440,00	477 800,79	0,00	646 347,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 165,00	7 536,00	3 000,00	4 629,00	0,00	7 536,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	276 047,00	228 100,06	0,00	47 946,94	0,00	228 100,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	769 142,19	273 330,87	71 440,00	424 371,32	0,00	273 330,87
Total des dépenses d'équipement		1 060 354,19	508 966,93	74 440,00	476 947,26	0,00	508 966,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	33 233,79	33 233,79	0,00	0,00		33 233,79
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	105 000,00	104 146,47	0,00	853,53		104 146,47
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières		138 233,79	137 380,26	0,00	853,53	0,00	137 380,26
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		1 198 587,98	646 347,19	74 440,00	477 800,79	0,00	646 347,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		316 657,02					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 515 245,00	963 004,21	74 440,00	477 800,79	0,00	646 347,19

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 515 245,00	839 620,02	133 515,00	542 109,98
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	497 659,02	402 967,80	133 515,00	-38 823,78
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		497 659,02	402 967,80	133 515,00	-38 823,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	403 313,47	362 642,23	0,00	40 671,24
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	10 574,48	0,00	-10 574,48
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		404 313,47	373 216,71	0,00	31 096,76
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		901 972,49	776 184,51	133 515,00	-7 727,02
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	548 097,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	65 175,51	63 435,51	0,00	1 740,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		613 272,51	63 435,51	0,00	549 837,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		1 515 245,00	839 620,02	133 515,00	542 109,98

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 198 587,98	646 347,19	74 440,00	477 800,79	0,00	646 347,19
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 165,00	7 536,00	3 000,00	4 629,00	0,00	7 536,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	15 165,00	7 536,00	3 000,00	4 629,00	0,00	7 536,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	276 047,00	228 100,06	0,00	47 946,94	0,00	228 100,06
2111	Terrains nus	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	16 497,00	13 866,60	0,00	2 630,40	0,00	13 866,60
21538	Autres réseaux	180 200,00	180 085,24	0,00	114,76	0,00	180 085,24
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	348,10	0,00	4 651,90	0,00	348,10
21611	Biens sous-jacents	0,00	25 164,12	0,00	-25 164,12	0,00	25 164,12
21621	Biens sous-jacents	32 600,00	381,00	0,00	32 219,00	0,00	381,00
2183	Matériel informatique	1 050,00	1 052,72	0,00	-2,72	0,00	1 052,72
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	960,00	0,00	-960,00	0,00	960,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 700,00	6 242,28	0,00	7 457,72	0,00	6 242,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	769 142,19	273 330,87	71 440,00	424 371,32	0,00	273 330,87
Total des dépenses d'équipement		1 060 354,19	508 966,93	74 440,00	476 947,26	0,00	508 966,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	33 233,79	33 233,79	0,00	0,00		33 233,79
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	33 233,79	0,00	-33 233,79		33 233,79
1338	Autres fonds équip. transférables	33 233,79	0,00	0,00	33 233,79		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	105 000,00	104 146,47	0,00	853,53		104 146,47
1641	Emprunts en euros	104 146,47	104 146,47	0,00	0,00		104 146,47
165	Dépôts et cautionnements reçus	853,53	0,00	0,00	853,53		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		138 233,79	137 380,26	0,00	853,53	0,00	137 380,26
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 198 587,98	646 347,19	74 440,00	477 800,79	0,00	646 347,19

MAIRIE CABRIERES D' AVIGNON - COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			769 142,19	273 330,87	71 440,00	424 371,32	6 374 207,06	0,00	273 330,87
101	EGLISE		27 718,00	6 396,00	59 500,00	-38 178,00	249 270,77	0,00	6 396,00
104	VOIRIE		128 600,00	40 482,00	0,00	88 118,00	1 957 949,59	0,00	40 482,00
108	ACQUISITION MATERIEL		86 500,00	82 644,53	0,00	3 855,47	628 189,59	0,00	82 644,53
113	VALORISATION BATIMENTS		57 500,00	36 409,72	0,00	21 090,28	1 043 543,18	0,00	36 409,72
116	ECOLE VILLAGE		8 500,00	1 725,00	0,00	6 775,00	422 290,32	0,00	1 725,00
119	ECOLE COUSTELLET		74 644,00	37 788,42	0,00	36 855,58	1 925 470,37	0,00	37 788,42
128	VIDEO SURVEILLANCE		17 000,00	16 375,20	0,00	624,80	92 461,24	0,00	16 375,20
209	PROJET INTERGENERATIONNEL		368 680,19	51 510,00	11 940,00	305 230,19	55 032,00	0,00	51 510,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		27 718,00	A1 6 396,00	59 500,00	-38 178,00	A2 249 270,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 718,00	6 396,00	59 500,00	-38 178,00	200 085,18
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	7 648,18
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	41 586,86
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	59 500,00	-59 500,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	27 718,00	6 396,00	0,00	21 322,00	150 850,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	49 185,59
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	49 185,59

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 8 715,00	0,00	-8 715,00	16 363,18
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	8 715,00	0,00	-8 715,00	8 715,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	8 715,00	0,00	-8 715,00	8 715,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 648,18
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	7 648,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 2 319,00	B2 - A2 -232 907,59

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		128 600,00	40 482,00	0,00	88 118,00	1 957 949,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 136,20
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 136,20
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	128 600,00	40 482,00	0,00	88 118,00	1 956 813,39
2151	Réseaux de voirie	28 300,00	0,00	0,00	28 300,00	1 738 486,18
2152	Installations de voirie	100 300,00	40 482,00	0,00	59 818,00	187 043,09
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	31 240,71
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	43,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-40 482,00	-1 957 949,59

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		86 500,00	82 644,53	0,00	3 855,47	628 189,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	664,68
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	664,68
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	86 500,00	82 644,53	0,00	3 855,47	627 524,91
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	358,80
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00	0,00	0,00	17 983,09
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	26 172,03
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	13 600,00	13 897,36	0,00	-297,36	56 934,17
2182	Matériel de transport	58 000,00	58 060,46	0,00	-60,46	276 126,40
2183	Matériel informatique	4 000,00	3 947,40	0,00	52,60	120 692,60
2184	Matériel de bureau et mobilier	5 000,00	4 200,00	0,00	800,00	62 324,01
2188	Autres immobilisations corporelles	5 900,00	2 539,31	0,00	3 360,69	66 933,81
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400257-20240403-2024-013-DE

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2024

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-82 644,53	B2 - A2	-628 189,59

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : VALORISATION BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		57 500,00	36 409,72	0,00	21 090,28	1 043 543,18
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	57 500,00	36 409,72	0,00	21 090,28	1 043 543,18
2131	Bâtiments publics	45 700,00	31 723,36	0,00	13 976,64	1 009 034,19
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	13 002,30
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 664,54
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 458,08
21538	Autres réseaux	5 000,00	2 884,44	0,00	2 115,56	2 884,44
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00	0,00	0,00	3 082,88
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	923,61
2188	Autres immobilisations corporelles	6 800,00	1 801,92	0,00	4 998,08	7 493,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400257-20240403-2024-013-DE
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Réception par le préfet : 04/04/2024

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-36 409,72	B2 - A2	-1 043 543,18

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 116
LIBELLE : ECOLE VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		8 500,00	1 725,00	0,00	6 775,00	422 290,32
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 610,01
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 610,01
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 500,00	1 725,00	0,00	6 775,00	330 857,33
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	34 271,94
2131	Bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	215 406,60
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	426,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	10 655,45
2183	Matériel informatique	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	46 757,20
2184	Matériel de bureau et mobilier	500,00	0,00	0,00	500,00	13 164,96
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	1 725,00	0,00	275,00	10 175,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	87 822,98
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	87 822,98

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 725,00	B2 - A2	-422 290,32

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 119
LIBELLE : ECOLE COUSTELLET
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		74 644,00	37 788,42	0,00	36 855,58	1 925 470,37
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 109,60
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 109,60
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 644,00	37 788,42	0,00	36 855,58	1 777 005,61
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	21 361,59
2131	Bâtiments publics	59 044,00	29 832,06	0,00	29 211,94	1 599 040,98
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 674,26
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	27 830,92
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 262,98
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	2 555,35
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00	0,00	0,00	667,01
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	6 078,60
2183	Matériel informatique	6 300,00	6 231,36	0,00	68,64	60 330,88
2184	Matériel de bureau et mobilier	500,00	0,00	0,00	500,00	32 950,89
2188	Autres immobilisations corporelles	8 800,00	1 725,00	0,00	7 075,00	22 252,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	145 355,16
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	145 355,16

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -37 788,42	B2 - A2 -1 925 470,37

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128
LIBELLE : VIDEO SURVEILLANCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		17 000,00	16 375,20	0,00	624,80	92 461,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 000,00	16 375,20	0,00	624,80	92 461,24
21538	Autres réseaux	11 000,00	10 766,40	0,00	233,60	86 852,44
2183	Matériel informatique	6 000,00	5 608,80	0,00	391,20	5 608,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-16 375,20	B2 - A2	-92 461,24

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 209
LIBELLE : PROJET INTERGENERATIONNEL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		368 680,19	51 510,00	11 940,00	305 230,19	55 032,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	85 000,00	51 510,00	11 940,00	21 550,00	55 032,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	1 518,00
203	Frais d'études, recherche, développement	85 000,00	51 510,00	11 940,00	21 550,00	53 514,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	283 680,19	0,00	0,00	283 680,19	0,00
2151	Réseaux de voirie	283 680,19	0,00	0,00	283 680,19	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-51 510,00	B2 - A2	-55 032,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	1 515 245,00	839 620,02	133 515,00	542 109,98
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	497 659,02	402 967,80	-38 823,78
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	70 850,00	5 555,50	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	13 826,00	29 330,88	-15 504,88
1323	Subv. non transf. Départements	257 918,20	259 401,65	-1 483,45
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	52 267,18	64 937,23	-12 670,05
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	39 114,50	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	30 449,35	0,00	1 343,35
1348	Autres fonds non transférables	33 233,79	43 742,54	-10 508,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		497 659,02	402 967,80	-38 823,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	403 313,47	362 642,23	40 671,24
10222	FCTVA	120 000,00	175 843,41	55 843,41
10226	Taxe d'aménagement	127 200,00	30 185,35	97 014,65
10251	Dons et legs en capital	0,00	500,00	-500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	156 113,47	156 113,47	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	10 574,48	-10 574,48
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	10 574,48	-10 574,48
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	1 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		404 313,47	373 216,71	31 096,76
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		901 972,49	776 184,51	-7 727,02
021	Virement de la section de fonctionnement	548 097,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	65 175,51	63 435,51	1 740,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 497,06	8 757,06	1 740,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	2 571,00	2 571,00	0,00

MAIRIE CABRIERES D' AVIGNON - COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 142,59	2 142,59		0,00
28131	Bâtiments publics	2 064,33	2 064,33		0,00
28138	Autres constructions	34 022,58	34 022,58		0,00
28157	Matériel et outillage technique	414,00	414,00		0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	817,10	817,10		0,00
28183	Matériel informatique	0,00	11 685,47		-11 685,47
28184	Matériel de bureau et mobilier	11 685,47	0,00		11 685,47
28188	Autres immo. corporelles	961,38	961,38		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		613 272,51	63 435,51		549 837,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 391 747,00	1 586 008,02	0,00	0,00	805 738,98	0,00	1 586 008,02
011	Charges à caractère général (3)	614 600,00	470 526,68	0,00	0,00	144 073,32	0,00	470 526,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	967 800,00	921 898,93	0,00	0,00	45 901,07		921 898,93
014	Atténuations de produits	70 000,00	30 697,00	0,00	0,00	39 303,00		30 697,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	110 050,00	87 629,87	0,00	0,00	22 420,13	0,00	87 629,87
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 762 450,00	1 510 752,48	0,00	0,00	251 697,52	0,00	1 510 752,48
66	Charges financières	12 000,00	11 445,33	0,00	0,00	554,67		11 445,33
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	250,00	0,00	0,00	2 750,00		250,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 024,49	124,70			899,79		124,70
Total des dépenses financières		16 024,49	11 820,03	0,00	0,00	4 204,46		11 820,03
Total des dépenses réelles		1 778 474,49	1 522 572,51	0,00	0,00	255 901,98	0,00	1 522 572,51
023	Virement à la section d'investissement	548 097,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	65 175,51	63 435,51			1 740,00		63 435,51
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		613 272,51	63 435,51			549 837,00		63 435,51

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 391 747,00	1 586 008,02	0,00	0,00	805 738,98	0,00	1 586 008,02
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 791 354,08	1 880 024,04	0,00	0,00	-88 669,96
013	Atténuations de charges (3)	30 000,00	29 538,26	0,00	0,00	461,74
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 000,00	72 700,77	0,00	0,00	-12 700,77
73	Impôts et taxes (sauf 731)	317 000,00	366 291,17	0,00	0,00	-49 291,17
731	Fiscalité locale	1 165 405,00	1 159 142,00	0,00	0,00	6 263,00
74	Dotations et participations (3)	188 844,00	208 618,23	0,00	0,00	-19 774,23
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 100,00	42 237,90	0,00	0,00	-12 137,90
Total des recettes de gestion des services		1 791 349,00	1 878 528,33	0,00	0,00	-87 179,33
76	Produits financiers	5,08	9,87	0,00	0,00	-4,79
77	Produits spécifiques (3)	0,00	1 485,84	0,00	0,00	-1 485,84
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		5,08	1 495,71	0,00	0,00	-1 490,63
Total des recettes réelles		1 791 354,08	1 880 024,04	0,00	0,00	-88 669,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	600 392,92					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 391 747,00	2 480 416,96	0,00	0,00	-88 669,96
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 391 747,00	1 586 008,02	0,00	0,00	805 738,98	0,00	1 586 008,02
011	Charges à caractère général (4)	614 600,00	470 526,68	0,00	0,00	144 073,32	0,00	470 526,68
60611	Eau et assainissement	25 000,00	14 930,99	0,00	0,00	10 069,01	0,00	14 930,99
60612	Énergie - Électricité	67 000,00	58 593,65	0,00	0,00	8 406,35	0,00	58 593,65
60621	Combustibles	23 000,00	25 767,56	0,00	0,00	-2 767,56	0,00	25 767,56
60622	Carburants	10 000,00	7 270,55	0,00	0,00	2 729,45	0,00	7 270,55
60623	Alimentation	55 000,00	51 468,67	0,00	0,00	3 531,33	0,00	51 468,67
60624	Produits de traitement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00	819,27	0,00	0,00	180,73	0,00	819,27
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	11 228,15	0,00	0,00	-2 228,15	0,00	11 228,15
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	3 402,42	0,00	0,00	1 597,58	0,00	3 402,42
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	131,98	0,00	0,00	2 868,02	0,00	131,98
60636	Vêtements de travail	3 500,00	1 822,14	0,00	0,00	1 677,86	0,00	1 822,14
6064	Fournitures administratives	4 600,00	3 765,98	0,00	0,00	834,02	0,00	3 765,98
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	8 363,49	0,00	0,00	1 636,51	0,00	8 363,49
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	28 000,00	29 997,06	0,00	0,00	-1 997,06	0,00	29 997,06
613	Locations	16 000,00	13 036,28	0,00	0,00	2 963,72	0,00	13 036,28
61521	Entretien terrains	8 000,00	5 410,00	0,00	0,00	2 590,00	0,00	5 410,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	26 155,95	0,00	0,00	18 844,05	0,00	26 155,95
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	500,00	314,46	0,00	0,00	185,54	0,00	314,46
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	8 063,46	0,00	0,00	21 936,54	0,00	8 063,46
615232	Entretien, réparations réseaux	12 000,00	744,00	0,00	0,00	11 256,00	0,00	744,00
61524	Entretien bois et forêts	11 000,00	2 012,27	0,00	0,00	8 987,73	0,00	2 012,27
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	14 700,90	0,00	0,00	299,10	0,00	14 700,90
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	4 114,19	0,00	0,00	-3 114,19	0,00	4 114,19
6156	Maintenance	26 000,00	24 250,23	0,00	0,00	1 749,77	0,00	24 250,23
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	11 000,00	11 385,61	0,00	0,00	-385,61	0,00	11 385,61
618	Divers	5 500,00	5 101,91	0,00	0,00	398,09	0,00	5 101,91
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	23 000,00	7 726,07	0,00	0,00	15 273,93	0,00	7 726,07
623	Pub., publications, relations publiques	64 500,00	54 807,10	0,00	0,00	9 692,90	0,00	54 807,10
624	Transports biens, transports collectifs	6 400,00	3 890,00	0,00	0,00	2 510,00	0,00	3 890,00
625	Déplacements et missions	4 800,00	1 742,24	0,00	0,00	3 057,76	0,00	1 742,24
626	Frais postaux et frais télécommunication	15 500,00	13 221,32	0,00	0,00	2 278,68	0,00	13 221,32
627	Services bancaires et assimilés	500,00	117,96	0,00	0,00	382,04	0,00	117,96

Accusé de réception - Ministère de l'Énergie
 084-218490257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

MAIRIE CABRIERES D' AVIGNON - COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6281	Concours divers (cotisations)	7 500,00	5 021,11	0,00	0,00	2 478,89	0,00	5 021,11
6282	Frais de gardiennage	1 800,00	1 630,50	0,00	0,00	169,50	0,00	1 630,50
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	5 000,00	5 528,24	0,00	0,00	-528,24	0,00	5 528,24
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	6 000,00	4 801,65	0,00	0,00	1 198,35	0,00	4 801,65
6288	Autres services extérieurs	40 000,00	34 531,32	0,00	0,00	5 468,68	0,00	34 531,32
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 000,00	4 658,00	0,00	0,00	342,00	0,00	4 658,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	967 800,00	921 898,93	0,00	0,00	45 901,07		921 898,93
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	18 000,00	17 374,51	0,00	0,00	625,49		17 374,51
6411	Personnel titulaire	575 000,00	569 246,21	0,00	0,00	5 753,79		569 246,21
6413	Personnel non titulaire	64 000,00	42 404,79	0,00	0,00	21 595,21		42 404,79
64168	Autres emplois aidés	16 000,00	17 871,00	0,00	0,00	-1 871,00		17 871,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 000,00	3 279,56	0,00	0,00	4 720,44		3 279,56
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	271 300,00	264 741,66	0,00	0,00	6 558,34		264 741,66
6470	Autres charges sociales	11 000,00	6 981,20	0,00	0,00	4 018,80		6 981,20
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
014	Atténuations de produits	70 000,00	30 697,00	0,00	0,00	39 303,00		30 697,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	2 965,00	0,00	0,00	2 965,00		2 965,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	30 000,00	27 732,00	0,00	0,00	2 268,00		27 732,00
74119	Reversement sur DGF	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00		0,00
7498	Autres revers./dotations, participations	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	110 050,00	87 629,87	0,00	0,00	22 420,13		87 629,87
65311	Indemnités de fonction	60 000,00	51 950,46	0,00	0,00	8 049,54		51 950,46
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
65313	Cotisations de retraite	6 000,00	4 554,90	0,00	0,00	1 445,10		4 554,90
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	6 489,11	0,00	0,00	510,89		6 489,11
65315	Formation	2 500,00	524,67	0,00	0,00	1 975,33		524,67
653171	Compensations pour formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	95,43	0,00	0,00	404,57		95,43
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084 218410257 20240403 2024_013 DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2024

MAIRIE CABRIERES D' AVIGNON - COMMUNE - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65568	Autres contributions	8 000,00	5 969,11	0,00	0,00	2 030,89	0,00	5 969,11
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	714,00	0,00	0,00	286,00	0,00	714,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	180,00	0,00	0,00	-180,00	0,00	180,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	18 000,00	15 150,00	0,00	0,00	2 850,00	0,00	15 150,00
6584	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	50,00	2,19	0,00	0,00	47,81	0,00	2,19
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 762 450,00	1 510 752,48	0,00	0,00	251 697,52	0,00	1 510 752,48
66	Charges financières	12 000,00	11 445,33	0,00	0,00	554,67		11 445,33
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 445,33	11 445,33	0,00	0,00	0,00		11 445,33
6688	Autres	554,67	0,00	0,00	0,00	554,67		0,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	250,00	0,00	0,00	2 750,00		250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	250,00	0,00	0,00	2 750,00		250,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 024,49	124,70			899,79		124,70
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 024,49	124,70			899,79		124,70
Total des charges financières et spécifiques		16 024,49	11 820,03	0,00	0,00	4 204,46		11 820,03
Total des dépenses réelles		1 778 474,49	1 522 572,51	0,00	0,00	255 901,98	0,00	1 522 572,51
023	Virement à la section d'investissement	548 097,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	65 175,51	63 435,51			1 740,00		63 435,51
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	65 175,51	63 435,51			1 740,00		63 435,51
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		613 272,51	63 435,51			549 837,00		63 435,51

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

MAIRIE CABRIERES D' AVIGNON - COMMUNE - CA - 2023

- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 791 354,08	1 880 024,04	0,00	0,00	-88 669,96
013	Atténuations de charges (4)	30 000,00	29 538,26	0,00	0,00	461,74
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	28 824,16	0,00	0,00	1 175,84
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	714,10	0,00	0,00	-714,10
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	60 000,00	72 700,77	0,00	0,00	-12 700,77
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
7032	Stationnement et location voie publique	4 500,00	7 898,38	0,00	0,00	-3 398,38
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	49 441,10	0,00	0,00	558,90
70875	Remb. frais par les communes du GFP	2 500,00	13 202,50	0,00	0,00	-10 702,50
70878	Remb. frais par des tiers	500,00	2 128,79	0,00	0,00	-1 628,79
73	Impôts et taxes (sauf 731)	317 000,00	366 291,17	0,00	0,00	-49 291,17
73211	Attribution de compensation	217 000,00	193 995,56	0,00	0,00	23 004,44
738	Autres impôts et taxes	100 000,00	172 295,61	0,00	0,00	-72 295,61
731	Fiscalité locale	1 165 405,00	1 159 142,00	0,00	0,00	6 263,00
73111	Impôts directs locaux	1 165 405,00	1 158 537,00	0,00	0,00	6 868,00
73118	Autres contributions directes	0,00	605,00	0,00	0,00	-605,00
74	Dotations et participations (4)	188 844,00	208 618,23	0,00	0,00	-19 774,23
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	960,00	0,00	0,00	-960,00
741121	DSR des communes	28 500,00	33 752,00	0,00	0,00	-5 252,00
744	FCTVA	7 000,00	5 880,91	0,00	0,00	1 119,09
74718	Autres participations Etat	5 200,00	11 926,80	0,00	0,00	-6 726,80
7472	Participation régions	0,00	1 514,25	0,00	0,00	-1 514,25
7473	Participation départements	24 000,00	19 218,00	0,00	0,00	4 782,00
74741	Participation communes membres du GFP	40 000,00	55 108,99	0,00	0,00	-15 108,99
74748	Participation autres communes	45 000,00	62 053,75	0,00	0,00	-17 053,75
7478	Participation Autres organismes	30 000,00	9 059,53	0,00	0,00	20 940,47
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	5 170,00	5 170,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	225,00	225,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	3 749,00	3 749,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	30 100,00	42 237,90	0,00	0,00	-12 137,90
752	Revenus des immeubles	30 000,00	34 399,26	0,00	0,00	-4 399,26
755	Dédits et pénalités	0,00	4 281,11	0,00	0,00	-4 281,11
7588	Autres produits divers gestion courante	100,00	3 557,53	0,00	0,00	-3 457,53

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes de gestion des services		1 791 349,00	1 878 528,33	0,00	0,00	-87 179,33
76	Produits financiers	5,08	9,87	0,00	0,00	-4,79
7688	Autres	5,08	9,87	0,00	0,00	-4,79
77	Produits spécifiques (4)	0,00	1 485,84	0,00	0,00	-1 485,84
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 485,84	0,00	0,00	-1 485,84
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 791 354,08	1 880 024,04	0,00	0,00	-88 669,96
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400257-20240403-2024-013-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/04/2024

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 462 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 462 000,00									
1830233	Société CREDIT AGRICOLE ALPE PROVENCE DO	11/10/2018		15/12/2019	500 000,00	F		1,310	1,310		A	X Echéance constante	O	A-1
A2908885	Société CAISSE D EPARGNE PAC DO	10/12/2008		25/09/2009	210 000,00	F		4,960	4,960		A	X Echéance constante	O	A-1
A291027P	Société CAISSE D EPARGNE PAC DO	04/06/2010		25/06/2011	402 000,00	F		3,350	3,350		A	X Echéance constante	O	A-1
CO2BD1011PR	Société CREDIT AGRICOLE ALPE PROVENCE DO	07/10/2005		01/12/2006	350 000,00	F		3,410	3,413		A	X Echéance constante	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 A X Echéance constante O A-1
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

MAIRIE CABRIERES D' AVIGNON - COMMUNE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 462 000,00									

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		456 259,60					104 146,47	11 445,33	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		456 259,60					104 146,47	11 445,33	0,00	0,00
1830233		0,00	A-1	344 053,94	10,00	F		1,310	32 006,30	4 926,39	0,00	0,00
A2908885		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,960	18 769,47	931,00	0,00	0,00
A291027P		0,00	A-1	65 743,03	1,50	F		3,350	31 282,04	3 250,34	0,00	0,00
CO2BD1011PR		0,00	A-1	46 462,63	2,00	F		3,413	22 088,66	2 337,60	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 06-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

MAIRIE CABRIERES D' AVIGNON - COMMUNE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		456 259,60					104 146,47	11 445,33	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	456 259,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en points de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-21846023-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		13-12-2018
	Catégories de biens amortis		
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	2	17/03/2006
L	2041 Subventions d'équipement aux organismes publics	5	17/03/2006
L	20411 Etat - Subv.d'équipement versées aux org. Publics	5	17/03/2006
L	20414* Communes - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	17/03/2006
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	5	17/03/2006
L	204161 Caisse des Ecoles - Subv. d'équipement versées aux org. P	5	17/03/2006
L	204162 CCAS - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	17/03/2006
L	204163 SPA - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	17/03/2006
L	204164 SPIC - Subv. d'équipement versées aux org. Publics	5	17/03/2006
L	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	5	17/03/2006
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	2	17/03/2006
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	5	17/03/2006
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	2	17/03/2006
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	17/03/2006
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	2	17/03/2006
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	2	17/03/2006
L	2046 Attributions de compensation d'investissement	2	13/12/2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
084-218400257-20240403-2024-013-DF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	1 552 155,10	564 306,88	85 621,70
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 552 155,10	564 306,88								Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 084-218400257-20240403-2024-013-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 04/04/2024		23 137,58	62 484,12	
DIVERS BENEFICIAIRE	1998	X Echéance constante	O.P.H.L.M MISTRAL HABITAT	CAISSE DES DEPOTS DO	1 108 610,90	331 913,17	4,08	A	F	4,800	F		4,800	A-1		15 931,83	49 329,76	
DIVERS BENEFICIAIRE	1998	X Echéance constante	O.P.H.L.M MISTRAL HABITAT	CAISSE DES DEPOTS DO	235 949,70	58 962,55	4,08	A	F	4,300	F		4,300	A-1		2 535,39	10 210,36	
MISTRAL HABITAT OPHLM	2011	X Echéance progressive	RESIDENCE LA FONTANETTE	Etablissement COMMISSAIRE ENQUETEUR CAISSE DES DEPOTS	75 466,25	65 972,21	37,83	A	F	2,850	F		2,850	A-1		1 880,21	764,52	
MISTRAL HABITAT OPHLM	2011	X Echéance progressive	REDIDENCE LA FONTANETTE	Etablissement COMMISSAIRE ENQUETEUR CAISSE DES DEPOTS	22 840,25	17 917,48	26,83	A	F	2,050	F		2,050	A-1		367,31	429,60	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
MISTRAL HABITAT OPHLM	2011	X Echéance progressive	RESIDENCE LA FONTANETTE	Etablissement CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	19 115,25	16 136,53	36,83	A	F		2,050	F		2,050	A-1		330,80	237,34
MISTRAL HABITAT OPHLM	2011	X Echéance progressive	RESIDENCE LA FONTANETTE	Etablissement COMMISSAIRE ENQUETEUR CAISSE DES DEPOTS	90 172,75	73 404,94	27,83	A	F		2,850	F		2,850	A-1		2 092,04	1 512,54
TOTAL GENERAL					1 552 155,10	564 306,88											23 137,58	62 484,12

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 880 024,04
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Dont part nette (3) I			
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(2) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(3) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	17 330,00	
Personnes de droit privé	15 150,00	
Associations	15 150,00	
Association ADMR	500,00	
Association APE ECOLE COUSTELLET	800,00	
Association APE ECOLE VILLAGE	800,00	
Association CABRETTE	700,00	
Association CABRO D OR	500,00	
Association CALAVON OMNISPORT COURSES HORS STADE	500,00	
Association CFC CALAVON FOOTBALL CLUB	3 500,00	
Association CHASSE LA DIANE	300,00	
Association CHORALE SENANCOLE	800,00	
Association COMITE DE JUMELAGE	500,00	
Association FOYER RURAL	500,00	
Association LES AMIS DE LA MUSIQUE DU LUBERON	200,00	
Association LUBERON KARATE CLUB	300,00	
Association MISTRAL ADVENTURA	4 000,00	
Association PIERRE SECHE EN VAUCLUSE	400,00	
Association SAPEURS POMPIERS DE GORDES	200,00	
Association STRADA	300,00	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Association VELO CLUB LE THOR	350,00	084-218400257-20240403-2024-013-DE
Entreprises	0,00	Accusé certifié exécutoire
		Réception par le préfet : 04/04/2024
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	2 180,00	
Etat	180,00	
Etablissement COLLEGE VALLEE DU CALAVON	180,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 000,00	
Mairie CCAS CABRIERES D'AVIGNON	2 000,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème cl	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attache principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	0,00	12,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
A.T.S.E.M Principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception du Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Garde champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		20,00	0,00	20,00	19,00	0,00	19,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				33 962,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM		0,00	A REMPLACEMENT	CDD
AGENT	C	ADM		17 799,00	A CONTRAT AIDE	A
AGENT TECHNIQUE	C	TECH		16 163,00	A REMPLACEMENT	CDD
TOTAL GENERAL				33 962,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			626 459,57	14 546,52	
Acquisitions à titre onéreux			626 459,57	14 546,52	
06/02/2023	FOURNITURE ECOLES	2023-2188	642,48	642,48	1
17/02/2023	RENOVATION GYMNASE	BAT 2022-SICC	5 997,60	0,00	0
17/02/2023	RENOVATION GYMNASE	BAT 2022-SICC	734,81	0,00	0
17/02/2023	RENOVATION GYMNASE	BAT 2022-SICC	3 500,00	0,00	0
17/02/2023	RENOVATION GYMNASE	BAT 2022-SICC	1 500,00	0,00	0
17/02/2023	RENOVATION TABLEAU LOUIS XIII	2022-2168	3 456,00	0,00	0
17/02/2023	RENOVATION TABLEAU ST BENEZET	2022-2168-1	2 940,00	0,00	0
17/02/2023	COMPLEMENT VIDEOPROTECTION	2023-21538	7 372,80	0,00	0
21/02/2023	RENOVATION GYMNASE	BAT 2022-SICC	2 760,00	0,00	0
28/02/2023	CREATION WC PUBLIC AGE D OR	2022-21318-2	720,00	0,00	0
28/02/2023	TRAVAUX OUVERTURE ANCIENNE CANTINE COUSTELLET	2022-21312-2	888,00	0,00	0
11/03/2023	RENOVATION GYMNASE	BAT 2022-SICC	672,00	0,00	0
20/03/2023	OPERATION COIN DE VERDURE	2022-21312 COIN VERDURE	2 220,66	0,00	0
04/04/2023	ACQUISITION VEHICULE ELECTRIQUE	2023-2182	9 874,46	0,00	4
04/04/2023	ACQUISITION VEHICULE ELECTRIQUE	2023-2182	48 186,00	10 765,38	4
11/04/2023	RENOVATION MONUMENTS AUX MORTS	2023-2138	13 866,00	0,00	0
17/04/2023	RENOVATION GYMNASE	BAT 2022-SICC	2 760,00	0,00	0
17/04/2023	RENOVATION GYMNASE	BAT 2022-SICC	2 760,00	0,00	0
18/04/2023	AUTOLAVEUSE OPAL 80	2023-2158	1 203,36	0,00	0
24/04/2023	ORDINATEUR HP PRO URBANISME	2023-2183 HP PRO	1 763,88	0,00	0
02/05/2023	ETUDE PARC PHOTOVOLTAIQUE	2023-202 PLU	1 488,00	493,93	2
05/05/2023	EP CHEMIN DES CEDRES	2023-21538-1	6 573,60	0,00	0
11/05/2023	ACQUISITION MOBILIER TABLES ET CHAISES	2023-2184	4 200,00	0,00	0
12/05/2023	PONCEUSE A BANDE ET GANTS	2023-2158-1	348,10	348,10	1
16/05/2023	RENOVATION GYMNASE	BAT 2022-SICC	11 880,00	0,00	0
31/05/2023	TBI ECOLES	2023-2183-1	6 231,36	0,00	0
03/06/2023	CALCULATRICE	2023-2183	500,72	500,72	1
05/07/2023	MATERIEL ILLUMINATION FESTIVITE	2023-2188-3	406,80	406,80	1
08/07/2023	MARCHE VOIRIE	2023-2152	25 221,00	0,00	0
08/07/2023	MARCHE VOIRIE	2023-2152	15 261,00	0,00	0
10/07/2023	PERGOLA	2023-2131	5 193,00	246,67	10
10/07/2023	Facture n° 191 du 10/07/2023 INSTALLATION PERGOLA MAIRIE	2023-2188-4	5 193,00	0,00	0
20/07/2023	TRAVAUX DE SAUVEGARDE DU LAVOIR DU CHATEAU	2023-21611	25 164,12	0,00	0
28/07/2023	INSTALLATION CLOTURE COUR ECOLE COUSTELLET	2023-2131-1	26 666,40	1 133,32	10
01/08/2023	3 REGISTRES ETAT CIVIL	2023-21621	381,00	0,00	0
10/08/2023	PORTABLE HP PROBOOK FINANCES	2023-2183-3	1 374,72	0,00	0
08/09/2023	SONO LD SYSTEMS MAUI 28	2023-2188-5	1 444,00	0,00	0
15/09/2023	CERTIFICAT ELECTRONIQUE	2023-2183-2	552,00	0,00	1
21/09/2023	ORDINATEUR PORTABLE HP SERVICES TECHNIQUES	2023-2183-4	808,80	0,00	1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-2176100257-2024040300024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
06/10/2023	INSTALLATION MOQUETTE PROTECTION SOLS GYMNASSE	2023-2188-6	1 801,92	0,00	0
11/10/2023	REALISATION FRESQUE COUR ECOLES	2023-2188-8	1 725,00	0,00	0
11/10/2023	REALISATION FRESQUE COUR ECOLES	2023-2188-8	1 725,00	0,00	0
11/10/2023	INSTALLATION ECLAIRAGE SALLE DES JUSTES	2023-21538-4	935,04	0,00	1
11/10/2023	INSTALLATION ECLAIRAGE SALLE DES JUSTES	2023-21538-4	989,40	0,00	1
18/10/2023	COMPLEMENT VIDEOPROTECTION	2023-21538	3 393,60	0,00	0
18/10/2023	SERVEUR VIDEO SURVEILLANCE	2023-2183-4	5 608,80	0,00	0
27/10/2023	INSTALLATION DEUX PROJECTEURS GYMNASSE	2023-21538-3	960,00	0,00	1
30/10/2023	ACHAT ILLUMINATIONS 2023	2023-2188-7	1 095,31	0,00	0
03/11/2023	INSTALLATION PASSAGE LED EP	2023-21538-2	173 511,64	0,00	0
03/11/2023	INSTALLATION PASSAGE LED EP	2023-21538-2	173 511,64	0,00	0
30/11/2023	RENOVATION GYMNASSE	BAT 2022-SICC	1 020,00	0,00	0
30/11/2023	OPERATION COIN DE VERDURE	2022-21312 COIN VERDURE	945,00	0,00	0
15/12/2023	MISE EN ETANCHEITE TOITURE SALLE DES FETES	2023-2131-8	2 050,95	9,12	10
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	-9 421,90	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	-9 421,90	
04/09/2023	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	25/01/2007	9 421,90	0	0,00	9 421,90	0,00	-9 421,90	0,00
04/09/2023	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	25/01/2007	9 421,90	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
- (2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
- (3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
- (4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		104 146,47	104 146,47
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		104 146,47	104 146,47
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	104 146,47	104 146,47
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	104 146,47	74 440,00	316 657,02	495 243,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		860 472,51	280 038,75
Ressources propres externes de l'année (a)		247 200,00	216 603,24
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	120 000,00	175 843,41
10226	Taxe d'aménagement (2)	127 200,00	30 185,35
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	10 574,48
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		613 272,51	63 435,51
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 497,06	8 757,06
2803	Frais d'études, recherche et développ.	2 571,00	2 571,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 142,59	2 142,59
28131	Bâtiments publics	2 064,33	2 064,33
28138	Autres constructions	34 022,58	34 022,58
28157	Matériel et outillage technique	414,00	414,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	817,10	817,10
28183	Matériel informatique	0,00	11 685,47
28184	Matériel de bureau et mobilier	11 685,47	0,00
28188	Autres immo. corporelles	961,38	961,38
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	548 097,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	280 038,75	133 515,00	0,00	156 113,47	569 667,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 495 243,49
Ressources propres disponibles	IV 569 667,22
Solde	V = IV - II (5) 74 423,73

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

06420469252024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.3

C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.4

C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	------------	-------------	-------------------------------	-------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400257-20240403-2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante – Total charges.

(4) Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation – Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

(6) Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible	Libellé propriétaire	Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00

(1) Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

(2) A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

(3) Série générique : type de rame (génération de rame).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mise à disposition			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Affectation			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0
Divers			0,00	0,00	
			0,00	0,00	0

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

Bureau de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							0,00	0,00	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							0,00	0,00	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							0,00	0,00	
			0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							0,00	0,00	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 084-218400237-20240403_2024-013-DE
 Accusé certifié exécutoire
 Réception par le préfet : 04/04/2024

- (1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
- (2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
- (3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
- (4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 515 245,00	963 004,21	74 440,00	477 800,79
RECETTES	1 515 245,00	839 620,02	133 515,00	542 109,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 391 747,00	1 586 008,02	0,00	805 738,98
RECETTES	2 391 747,00	2 480 416,96	0,00	-88 669,96

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET CCAS/ N°SIRET : 26840048800014				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	37 295,12	16 861,97	0,00	20 433,15
RECETTES	37 295,12	40 405,12	0,00	-3 110,00

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 515 245,00	963 004,21	74 440,00	477 800,79
RECETTES	1 515 245,00	839 620,02	133 515,00	542 109,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 429 042,12	1 602 869,99	0,00	826 172,13
RECETTES	2 429 042,12	2 520 822,08	0,00	-91 779,96

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 515 245,00	963 004,21	74 440,00	477 800,79
RECETTES	1 515 245,00	839 620,02	133 515,00	542 109,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 429 042,12	1 602 869,99	0,00	826 172,13
RECETTES	2 429 042,12	2 520 822,08	0,00	-91 779,96
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 944 287,12	2 565 874,20	74 440,00	1 303 972,92
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 944 287,12	3 360 442,10	133 515,00	450 330,02

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<small>Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 884 218 488 257 2024 188 2024 818 DE</small>						
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<small>Accusé certifié exécutoire Reception par le préfet le 04/2024</small>						
Part communale des ressources						
TFPB		3 733 000,00	7,89	29,63	1 106 088,00	7,89
TFPNB		60 800,00	6,11	50,00	30 400,00	6,11
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		1 819 684,00	1,00	11,00	200 165,00	1,00
TOTAL		5 613 484,00	59,60		1 336 653,00	26,84

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,....)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
					Total Recettes	0,00	0,00
					Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de logement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Cabrières-d'Avignon, le 03/04/2024
Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire
A Cabrières-d'Avignon, le 03/04/2024



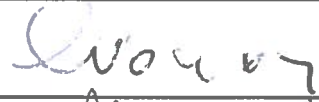
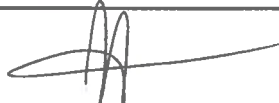
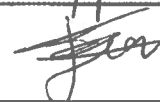
Les membres du Conseil Municipal



Nombre de membres en exercice : 18
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES : Pour : 15
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Date de convocation : 26/03/2024

CRESP Delphine - se retire au moment du vote	
LEYRE JEAN PIERRE	
POURCEL SANDRINE	
MATHIEU FRANCOISE	
HENRY JEAN PHILIPPE	
JUNIK PASCAL	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 084-218400257-20240403-2024-013-DE Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 04/04/2024
LABAN PIERRE	
MOINE VERONIQUE	
QUEYTAN CHRISTIANE	
RATINAUD JEAN MICHEL	
GHIGO STEPHANIE	
GROS NADINE	
TABOULET PHILIPPE	

ARRETE ET SIGNATURES

VIGNALOU MARTINE	
FAUVEAU FREDERIC	
HUSSON LIONEL	
RAMOINO OLIVIA	
MICHEL JEAN	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400257-20240403-2024-013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2024

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/04/2024 et de la publication le 04/04/2024.

A CABRIERES D'AVIGNON le 03/04/2024

